

SPECIMEN

# Attestation Fabricant conforme aux directives Européennes

**DSC Nederland**

Pour  **DUNLOP** suspension pneumatique

T : +31(0)547333065  
F : +31(0)547333068  
E : info@dunlopsystems.nl  
W : www.dunlopsystems.nl

Numéro de série

2018 – 23162

Le fabricant de ce système de suspension pneumatique déclare et confirme

Marque Constructeur :	Type :	Spécifications :
CITROËN	JUMPER X250	2006 -
FIAT	DUCATO X250	2006 -
PEUGEOT	BOXER X250	2006 -

Les exigences conformes aux directives du Conseil de la Communauté Européenne (71/320/EEC, 91/422/EEC et 98/12/EC) sont respectées après le montage du kit sur le véhicule.

Le poids total autorisé en charge et la charge autorisée par essieu restent inchangés avec le kit de suspension fourni .

Le Numéro de série ou le Numéro d'identification est inscrit sur une étiquette apposée sur l'une des pièces métalliques du kit de suspension.

La documentation technique comprend un Rapport de Test RDW et une notice de montage.

L'original de la documentation peut être consulté chez DSC Nederland B.V.

Date de fabrication du kit :

1er mars 2019

Signature et lieu de fabrication :

**DSC Nederland B.V.**  
Het Wegdam 22  
7496CA Hengevelde

Le montage concerne le véhicule dont le Numéro de châssis est :

Numéro d'identification du véhicule :

\* ..... \*

Le signataire, représentant la société qui a effectué le montage, déclare que l'installation du système de suspension pneumatique décrit sur ce document a été fait par un personnel qualifié et formé et en respectant les instructions de la notice de montage.

**Nota :** Afin d'enregistrer et de valider la garantie, **une copie de ce document** complété et signé doit être envoyé à DSC Nederland dans un délai maximum de 15 jours après la date du montage. **Le client final doit conserver l'original.** Un manquement à cette prescription d'envoi de ce document rendra caduque l'application de la garantie sur les composants de ce système.

Lieu et Date :

Tampon de la société et signature du monteur :